

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article342>

# Lagé MADA !

- Expressions - Tracts -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 5 octobre 2004

Mis à jour le : mardi 10 juin 2008

---

**UGTG.org**

---

**Le lundi 04 octobre 2004 à 21 h 00**, des hommes encagoulés et lourdement armés se sont jetés sur notre militant et dirigeant Michel MADASSAMY sur la Place de la Victoire, alors qu'il s'apprêtait à partir au volant de sa voiture après avoir acheté un bokit. Il a ensuite été conduit sous bonne escorte, directement dans la geôle de Baie Mahault.

## **Pou ki sa ? Ka Mada fè ?**

**Sonjé 27 Mé 2001**, l'UGTG, an lyannaj avec le peuple de Guadeloupe, avait décidé d'imposer aux affairistes de tous acabits, de respecter ce jour, cette date de l'unité retrouvée du peuple, symbole de lutte de résistance contre toutes formes d'oppressions, contre l'esclavage, contre le mépris des hommes et des peuples. Mada et plusieurs dizaines de militants UGTG avaient pu ainsi obtenir du patronat de Guadeloupe et de l'état français que le 27 Mé soit désormais un jour férié, chômé et payé **POUR TOUS**. Un jour de reconstruction et de refondation pour tous les Guadeloupéens.

## **Yo pa pwan sa. Yo désidé fè Michel péyé.**

Mada fut condamné à 3 mois de prison ferme et à 7000 Euros d'amende pour la défense du 27 Mé dont tous profitent aujourd'hui.

Fidèle à son engagement syndical, Mada s'est retrouvé aux côtés des Travailleurs de la Multinationale TEXACO pour défendre le droit des Guadeloupéens à investir dans leur pays.

### **Nou ni dwa manjé osi !**

**Fidèle, à sa complicité active avec le grand capital mondial, la justice coloniale française, dans le cadre d'un simulacre de procès, sans témoin, sans preuve, condamna Michel MADASSAMY a 10 mois de prison ferme et à 53.000 Euros d'amende pour destruction d'un camion TEXACO.**

Dans le même temps, le Procureur de la République de Pointe-à-Pitre, ne donnait aucune suite aux procès-verbaux de l'Inspection du Travail à l'encontre de Texaco.

Deux affaires nées de l'action syndicale, de l'engagement militant chouké dans la forte détermination des militants de l'UGTG de contrer partout tous les mépris, tous les abus et toutes les exploitations.

L'emprisonnement de Mada est donc une attaque contre le peuple guadeloupéen.

## **Jandam, lajol, fizi, nou pa pè !**

**Camarades, peuple de Guadeloupe, ce sont aujourd'hui 27 mois de prison ferme, plus de 75 mois de prison avec sursis et plus de 130.000 Euros d'amendes qui frappent les dirigeants et militants de notre organisation.**

Aujourd'hui, plusieurs délégués syndicaux sont menacés de licenciement,

[-] Des milliers de travailleurs ne bénéficient pas des droits élémentaires comme le SMIC ou le droit au congé annuel,

[-] Ce sont des millions d'heures supplémentaires travaillées en Guadeloupe qui ne sont pas payées,

[-] Ce sont des dizaines de familles qui sont contraintes de vivre dans l'indignité, la précarité, le chômage,

[-] Ce sont des milliers de jeunes qui s'entendent dire qu'ils sont la priorité de tous les programmes politiques électoraux mais ki ka pentiré syel é ba lari chenn, sans compter ceux qui ne sont pas sous l'emprise de la drogue ou tout simplement déréglés...

## Nou péké pran sa !

Nous, Travailleurs de Guadeloupe, Peuple de Guadeloupe, Petits-fils de mawon, de MASSOTEAU, IGNACE et DELGRES, DE SOLITUDE, militants de la liberté et du droit pour tout homme de vivre et de travailler dignement dans son pays.

### **nou péké pran sa !**

Nous exigeons la libération immédiate de Michel MADASSAMY et refusons à l'état colonial, état criminel, le droit de nous juger, de juger notre engagement, de juger notre pratique syndicale.

Nous refusons de reconnaître ce pouvoir judiciaire qui est si muet, si conciliant et si complaisant devant les infractions, les crimes et délits pratiqués par certains politiciens et patrons véreux, comme MARSOLLE , VIAL-COLLET, et autres policiers ripoux...

Nous, Militants de l'UGTG,, Michel MADASSAMY et Armand TOTO refusons toute négociation avec l'état français sur les conditions d'exécution des peines qui ont été décidées à l'issue de parodie de procès.

### **Travailleurs, Peuple de Guadeloupe, adan on gran balan a fòs, mémwa é gaoulé,**

- Appuyons la détermination des militants syndicalistes pour le respect de tous les droits des travailleurs.
- Engageons partout, dans les villes, les quartiers et les campagnes, des débats pour que nous prenions conscience de la puissance que nous saurons dégager de notre unité et de notre mobilisation dans une vaste et cinglante riposte populaire.

Organisons dans toutes les entreprises des arrêts de travail, des débrayages de solidarité et de contestation.

Arrachons la libération de Michel MADASSAMY et l'arrêt de toutes les poursuites à l'encontre des militants syndicalistes.

**TOUS AU MEETING LE MERCREDI 06 OCTOBRE 2004  
A 19 H DEVANT LE LOCAL DE L'UGTG RUE PAUL  
LACAVE A POINTE-A-PITRE**

JOU NOU KÉ MÉTÉ A JOUNOU POKO VWÈ JOU.

P-A-P, LE 05/10/04

CONSEIL SYNDICAL UGTG